

Budget fédéral 2019

Octobre 2018

Fédération du travail du Manitoba

275, RUE BROADWAY, BUREAU 303, WINNIPEG (MANITOBA) R3C 4M6 | 204 947-1400

Budget fédéral de 2019

La Fédération du travail du Manitoba (FTM) a le plaisir de soumettre le présent mémoire contenant les priorités en matière de travail pour le budget fédéral de 2019. La FTM est la principale organisation syndicale du Manitoba. Elle détient une charte du Congrès du travail du Canada (CTC) et représente les intérêts de plus de 100 000 travailleurs syndiqués provenant de tous les secteurs et des quatre coins de la province. L'objectif de la FTM est de promouvoir des emplois de qualité ainsi que l'équité et la justice sociale et économique pour tous. Les priorités présentées dans ce mémoire s'appuient sur les politiques de longue date de la FTM, sur les résolutions issues du Congrès et sur les besoins émergents déterminés par nos membres.

Soins de santé

Dans le cadre du budget de 2019, nous recommandons au gouvernement fédéral de donner la priorité aux services de santé dont dépendent les familles et de rechercher des occasions d'amélioration, notamment :

- amorcer la planification budgétaire en mettant en œuvre un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique à l'échelle du pays afin de garantir un meilleur accès aux médicaments sur ordonnance aux Canadiens, tout en leur permettant de réaliser des économies dans ce secteur et d'améliorer leur santé;
- s'engager à mettre en place un accord de financement national des soins de santé avec les provinces et les territoires sur le long terme. Cet accord annulerait les compressions du gouvernement Harper qui se sont poursuivies sous le présent gouvernement;
- accroître la part des dépenses en soins de santé du gouvernement fédéral tout en appliquant les principes de la Loi canadienne sur la santé;
- travailler de concert avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre une stratégie nationale sur les soins aux aînés incluant des investissements dans les soins à domicile publics et les services de soutien communautaire.

Des emplois de qualité et des possibilités de formation

Afin de remédier aux lacunes historiques du Canada en matière de croissance de la productivité, le gouvernement doit mettre la qualité des emplois au cœur de ses préoccupations. La politique de l'emploi et les politiques sociales doivent systématiquement restreindre le travail précaire et l'exploitation des travailleurs vulnérables. Nous exhortons le gouvernement fédéral à :

- prendre des mesures immédiates en matière d'équité salariale afin de s'assurer que les femmes et les hommes perçoivent le même salaire à travail égal (nous suggérons au gouvernement fédéral de faire preuve d'équité et de ne pas attendre le lendemain de la prochaine élection pour s'attaquer à ce problème, les femmes ayant déjà attendu bien trop longtemps);
- aider les travailleurs à s'adapter aux changements technologiques et à pouvoir répondre aux nouveaux besoins en matière de compétences du marché du travail afin de s'assurer qu'ils sont à même de satisfaire aux exigences d'emploi actuelles et futures.
 Il faut également s'assurer que le Canada joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'une législation sur le droit à une formation continue en milieu de travail;
- accorder un accès prioritaire aux possibilités de formation aux groupes moins favorisés,
 à savoir les jeunes, les travailleurs peu qualifiés, les travailleurs souffrant d'un handicap,
 les nouveaux arrivants, et les personnes de couleur. Il faut également augmenter les
 occasions de formation professionnelle au moyen de stages et d'expériences pratiques
 et reconnaître le rôle essentiel des partenariats entre les institutions du monde du
 travail, les employeurs, et les établissements postsecondaires qui permettront de
 mettre ces possibilités à la disposition des travailleurs;
- obliger les employeurs à recruter et à former des stagiaires dans le cadre de projets d'infrastructure financés par le fédéral, notamment en se servant des ententes sur les avantages communautaires et des conventions collectives potentielles pour optimiser les possibilités d'emploi et de formation à l'échelle locale.

Aider les familles qui travaillent

Le gouvernement fédéral doit accroître ses investissements afin d'aider les familles qui travaillent et de faire en sorte que le coût de la vie soit abordable, et que les parents, et en particulier les femmes, aient accès à davantage d'offres d'emploi pour être à même de contribuer à notre économie. Nous demandons, par conséquent, au gouvernement fédéral :

- de procéder au transfert d'un montant d'un milliard de dollars au cours de l'exercice 2019-2020 aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones dans le but d'établir au Canada un programme universel d'éducation préscolaire et de garderies accessible, abordable, de qualité supérieure et totalement inclusif, et ce, en partenariat avec des prestataires de services publics ou des organismes sans but lucratif. Ce financement doit être assorti de conditions afin d'en garantir le caractère universel et l'accessibilité;
- de réformer le système de l'assurance-emploi (AE) afin qu'il tienne davantage compte des réalités des travailleurs, et des femmes en particulier, notamment : réduire le nombre d'heures admissibles pour toucher les prestations régulières à 360 heures; faire passer le nombre d'heures considérées comme une « semaine » de travail de 35 heures à 30 heures afin de refléter la semaine de travail moyenne d'un Canadien; repenser les prestations de maladie de l'AE pour permettre aux travailleurs de travailler pendant une période de prestations; et augmenter le nombre de semaines de prestations versées pour tenir compte des maladies épisodiques ou de longue durée;
- de « rembourser » le montant de 58 milliards de dollars retiré du fonds de l'AE par les gouvernements et de mettre fin à l'utilisation des fonds destinés à l'AE à des fins autres;
- d'accroître le soutien à la formation pour les prestataires de l'AE, y compris la mise en place de programmes ciblés pour aider les travailleurs des groupes en quête d'équité à surmonter les obstacles à l'emploi, à acquérir une précieuse expérience pratique et à bénéficier de formations pour des professions à forte demande;
- de rétablir la possibilité, pour les travailleurs, de faire jouer la clause d'exclusion pour les périodes de gains faibles ou nuls dans le calcul de leurs prestations en vertu du Régime de pensions du Canada (RPC) et d'augmenter le taux de remplacement du revenu du RPC, de relever le plafond des gains ouvrant droit à la pension et d'accroître la partie des cotisations des employés qui sont déductibles aux fins de l'impôt. Ce sont principalement les femmes et les personnes handicapées qui souffrent de ces inégalités.

Réduction de la pauvreté

Beaucoup trop de Canadiens (surtout les femmes, les Autochtones et les enfants) vivent dans des conditions précaires. Pour remédier à ce problème, la stratégie du gouvernement fédéral en matière de pauvreté devrait tenir compte des priorités suivantes :

- mettre en place un plan complet visant à éliminer la pauvreté au Canada;
- faire passer le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure, et établir ainsi une norme que les provinces se devront de suivre;
- augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux afin de financer
 l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées;
- augmenter le montant des prestations forfaitaires de la Sécurité de la vieillesse et l'indexer à la croissance moyenne des salaires;
- réformer le régime fédéral de l'insolvabilité afin de mieux protéger le régime et les prestations de retraite des travailleurs contre les créanciers et les faillites.

ATod.USW9074/DD.cope342